

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire

Frédéric VALLOS



Envoyé en préfecture le 09/01/2025

Reçu en préfecture le 09/01/2025

Publié le

ID : 001-210103479-20250107-2025015-DE



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2025-015

Séance du 07 Janvier 2025

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 18
Qui ont pris part à la délibération	: 19
Date de la Convocation	: 23/12/2024
Convocation affichée et diffusée le	: 23/12/2024

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 janvier, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, Mme BOURDELEAU Alexandra, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie- Claude, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

ABSENT EXCUSE

POUVOIR

M. AKNIN Daniel a donné pouvoir à M. Baptiste COLLET

M. Jean DA COSTA a été nommé secrétaire de séance.

Objet : DETR - Demande de subvention Chemin du Renard

Monsieur le Maire expose qu'il souhaite sécuriser le Chemin du Renard très urbanisé et passant en l'absence de cheminement piétons / vélos sécurisés (chemin utilisé notamment par les enfants pour rejoindre l'école, le stade de foot et city-stade).

La commune a chargé le bureau d'étude Aintégra de réfléchir sur un aménagement

Monsieur le Maire expose que le Département subventionne ce type d'équipement au titre des équipement de proximité (taux d'aide de 30%) ainsi que l'Etat au titre des amendes de police et/ou DETR

Montant des travaux prévisionnels : **606 776 € HT**

Estimatif aménagement : 584 000 € HT

Maitrise d'œuvre Aintégra : 22 776 € HT

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la Préfecture de l'Ain.

Financiers	Libellé	Montant	
------------	---------	---------	--

4)	DETR / DSIL	DETR	182 032,80	30,00%
3)	Union européenne			0,00%
	Etat – autre			0,00%
	Conseil régional			0,00%
	Conseil départemental	Département	182 032,80	30,00%
	Autres (à préciser)			00,00%
Total subventions publiques*			364 065,60 €	60,00%
2)	Fonds propres	/		70,00%
	Emprunts	/		0,00%
Total autofinancement			242 710,40 €	40,00%
1)	TOTAL GENERAL HT	/	606 776 €	100,00%

Le Conseil Municipal devra autoriser Monsieur le Maire à présenter une demande auprès de la Préfecture de l'Ain

Le Conseil Municipal à l'unanimité après discussion

- Confirme que Monsieur le Maire peut présenter une demande de subvention au titre de la DETR pour le projet visé ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte à venir.

Ainsi fait et délibéré

le 07 janvier 2025

Pour extrait conforme,

Le Maire

Frédéric VALLOS

Le secrétaire de séance

Jean DA COSTA



